



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Fessenheim-Un-cable-empêche-le-confinement-du-reacteur-1-pendant-le-dechargement-du-combustible>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Fessenheim : Un câble empêche le confinement du réacteur 1 pendant le déchargement du combustible**

9 août 2017

France : Fessenheim : Un câble empêche le confinement du réacteur 1 pendant le déchargement du combustible

Le 4 août 2017, alors que le déchargement du combustible du réacteur 1 est en cours, un câble est installé pour un chantier de maintenance en travers du sas d'accès au bâtiment réacteur, empêchant toute possibilité de confinement de celui-ci. Il aura fallu plusieurs heures aux équipes de la centrale pour se rendre compte de cette absence de confinement, confinement pourtant obligatoire. L'évènement significatif pour la sûreté a été déclaré au niveau 1 le 8 août 2017.

Ce que dit EDF :

Le 09/08/17

Détection tardive de l'impossibilité de fermeture d'un sas d'accès du bâtiment réacteur

Le 4 août 2017, les **opérations de déchargement du combustible** de l'unité de production n°1 de la centrale de Fessenheim, en arrêt programmé depuis le 22 juillet 2017, sont en cours. **Dans ce cadre, le confinement du bâtiment réacteur doit être assuré si nécessaire par la fermeture d'un sas d'accès.**

Les équipes de la centrale remarquent au niveau de ce sas d'accès la **présence d'un câble électrique** provisoire, installé le même jour pour un chantier de maintenance, qui aurait probablement empêché sa fermeture en cas de besoin.

Après **détection du câble électrique provisoire quelques heures après son installation**, les activités de déchargement du combustible ont été interrompues, le câble électrique a été retiré et l'essai de fermeture du sas d'accès s'est avéré satisfaisant. **Le confinement du bâtiment réacteur**

a donc pu être de nouveau garanti permettant la reprise des activités de déchargement du combustible.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations. Cette **non-conformité temporaire du confinement du bâtiment réacteur ayant été détectée de manière tardive** au regard des spécifications techniques d'exploitation, cet événement a été déclaré le 8 août 2017, à l'Autorité de sûreté nucléaire, au **niveau 1** de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-fessenheim/actualites/detection-tardive-de-l-impossibilite-de-fermeture-d-un-sas-d-acces-du-batiment-reacteur>

Ce que dit l'ASN :

Le 22/08/17

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation relatives au confinement du réacteur

Le 8 août 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la sûreté concernant le non-respect des spécifications techniques d'exploitation (STE) relatives au confinement du réacteur.

Les STE sont un recueil de règles approuvées par l'Autorité de sûreté nucléaire qui définissent les conditions de fonctionnement de l'installation. L'enceinte de confinement du réacteur est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent la cuve contenant le combustible nucléaire, les générateurs de vapeur et le pressuriseur. Elle est destinée à retenir les produits radioactifs qui seraient libérés en cas d'accident. Lors des opérations de manutention du combustible, lorsque le réacteur est à l'arrêt, les STE demandent qu'une des deux portes du sas d'accès au bâtiment réacteur situé au niveau 8 m soit refermable.

Le 4 août 2017 **en début de soirée**, l'exploitant constate qu'**un câble électrique, posé le jour même en fin de matinée, transite par ce sas et empêche ainsi une éventuelle fermeture complète des portes du sas**. Cette situation, en cas d'accident de manutention du combustible, aurait pu entraîner un retard dans la fermeture de l'enceinte du bâtiment réacteur.

Dès la découverte de la situation, les opérations de manutention du combustible ont été stoppées et une remise en conformité a été engagée.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs. Toutefois, **en raison du caractère tardif de sa détection** au regard des spécifications techniques d'exploitation, cet événement a été classé au **niveau 1** de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controler/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation-relatives-au-confinement-du-reacteur>